



D U I S A N S

www.duisans.fr

Mag

SEPTEMBRE 2021

N° 499

Agenda

SEPTEMBRE

1 : - Commémoration Henri Poitou et Louis Chevalier

- Reprise ESD et Ovale du Gy

2 : - Rentrée des classes

- Reprise de la Chorale



3 : Course cycliste de 14h00 à 15h30.

4 : Matinée bien-être Fox Fit

8 : Astronomie à 15h00.

11 et 12 : Raid Dingue de l'Artois.

17 : Reprise Imag'In Duisans

21 : Reprise Danse Contemporaine

23 : Automne



OCTOBRE

15 : Don du sang

23 : Vacances de la Toussaint

Course cycliste du 3 septembre



Une course cycliste partira de la "Promenade d'Artois", circulera sur la RN39 et entrera dans le centre de Duisans par le rond point de la zone artisanale jusqu'à la rue du Docteur Antoine Laroche. Cette étape se terminera à Lagnicourt Marcel.

La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits de 14h00 à 15h45 .

Le passage de la caravane et des cyclistes commencera à partir de 14h00.

Un hélicoptère se posera sur le terrain de rugby entre 14h45 et 15h30. Cette opération s'effectuera dans le cadre de la course cycliste "A Travers les Hauts de France". L'appareil fera 2 rotations de 15 minutes (survol du départ fictif de la Promenade d'Artois et survol de la course à partir de Duisans).

Raid dingue des 11 et 12 septembre

Nous attirons votre attention pour la manifestation du Raid des 11 et 12 septembre. Des déviations seront mises en place comme chaque année.

Le Clos des épis et la grand'rue seront interdits à la circulation le dimanche 12 septembre en matinée.

Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée lors de ces événements. Merci de prendre toutes vos dispositions.

Rejoignez-nous sur

facebook

et aimez notre page



Rentrée des classes

La rentrée sera marquée par la nomination de la nouvelle directrice, Mélanie WILMART, en remplacement de Hervé HENOC qui a pris sa retraite. Nous sommes heureux de l'accueillir dans nos locaux et nous lui souhaitons une bonne rentrée.



Travaux de l'école Camille Corot

Les travaux de rénovation énergétique de l'école se terminent. Cependant, quelques travaux seront achevés pendant les vacances de la Toussaint.

Les enfants seront accueillis le 2 septembre dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène.



Remise des dictionnaires au CM2



Chaque année la municipalité récompense les élèves de CM² des écoles Camille Corot et Sainte Marie pour le travail fourni tout au long de leur cycle primaire. En vue de la nouvelle aventure qui les attend à la rentrée, nous leur avons remis en main propre un dictionnaire de français et un dictionnaire de traduction français-anglais.



Cérémonie Louis Chevalier et Henri Poitou

Le **1er septembre** à 19h00, nous rendrons hommage à Messieurs Louis Chevalier et Henri Poitou. En raison de la Covid, la commémoration sera limitée aux familles et aux élus.

A cette occasion, une gerbe sera déposée en leur mémoire devant la stèle.



Ouverture de la Chasse

L'ouverture générale de la chasse est fixée au **19 septembre 2021** à 10h00 dans le Pas-de-Calais pour la plupart des espèces et modes de chasse. Les chasseurs peuvent pratiquer leur loisir de 10h00 à 17h00 jusqu'au 16 janvier 2022, puis de 10h00 à 18h00 jusqu'à la date de fermeture générale annoncée le 28 février 2022.



Naissances et Pacs



Bienvenue à :
Élio PENTEL né le 30 juillet
Julia KINCHE née le 9 août



Félicitations à :
Eva VINCENT et Jean-Baptiste SANIEZ pacsés le 7 août

Journée de défense et de citoyenneté



Le recensement militaire est une démarche civique essentielle et obligatoire.



Ainsi durant le mois de votre date d'anniversaire pour être recensé, deux solutions s'offrent à vous:

- se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille.
- en ligne sur:
presaje.sga.defense.gouv.fr/espace_jeune.

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en **septembre 2005** doivent se faire recenser avant le 30 septembre.

Pourquoi se faire recenser ?

- Pour obtenir une attestation qui est obligatoire pour passer des concours et examens tels que le CAP, le BEP, le BAC, le permis de conduire etc...
- Pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JCD).
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

Pass sanitaire

Location de la salle des fêtes : Obligation depuis le 9 août, les réceptions de mariages, comme les fêtes privées, qui ont lieu dans des établissements recevant du public (salles des fêtes, hôtels, châteaux, chapiteaux...) sont soumises au pass sanitaire. La responsabilité de son contrôle revient à l'organisateur de la fête.

Le pass sanitaire est exigé pour les personnes majeures. Son application sera étendue aux 12-17 ans à partir du 30 septembre. À compter du 30 août, le pass sera aussi exigé, sauf interventions d'urgence, pour les salariés et autres intervenants se rendant ou se produisant dans les lieux ou événements cités plus haut aux horaires d'ouverture au public. Son utilisation sur le territoire national est autorisée en vertu de la loi jusqu'au 15 novembre 2021. Le pass s'applique également aux touristes étrangers.

Associations culturelles : Vous faites partie d'une association et vous vous rassemblez dans un lieu public. Depuis le 9 août 2021, le pass sanitaire est étendu aux lieux publics sans jauge. Il est donc obligatoire et peut faire l'objet d'un contrôle. Le gouvernement a expressément énoncé que l'organisateur de l'activité ou le gestionnaire des équipements sportifs est responsable du contrôle du pass sanitaire.

Vous trouverez les renseignements nécessaires sur ce lien :

<https://www.associations.gouv.fr/pass-sanitaire-et-associations.htm>

Comment contrôler les pass sanitaires :

Le pass peut être contrôlé en **téléchargeant l'application TousAntiCovid Verif**, qui permet de lire les informations avec un niveau de détail minimum. Elle est disponible gratuitement sur les stores Apple et Google et s'utilise sur smartphone et tablettes. TousAntiCovid Verif est l'unique application autorisée en France pour effectuer le contrôle sanitaire.

Danse Contemporaine

C'est avec une grande joie que nous reprendrons les cours de danse contemporaine, à la salle de sport, le **mardi 21 septembre** de 19h00 à 21h00. Vous êtes toujours les bienvenu(e)s. Il vous est possible de suivre à l'essai 1 ou 2 cours.



Fox Fit Club



Le Fox Fit Club continue ses séances de sport tous les lundis à 18h45. Vous pouvez commencer à n'importe quel moment. La cotisation annuelle est de 20 €.

Le pass sanitaire sera obligatoire pour les séances. En attendant de vous retrouver, nous vous proposons de venir nous découvrir lors d'une matinée bien être le **4 septembre à la salle des fêtes de 10h00 à 12h30**. Découverte de la réflexologie, de la sophrologie, du développement personnel et enfin les fondamentaux d'une bonne nutrition.

Xavier Fox Fit club - 06.18.99.36.57 - xavemi62@gmail.com ou sur la page facebook du Fox Fit Club

Arc en Ciel Duisanais



Pour tout adulte, même débutant : ouverture d'une nouvelle classe d'études de chants en chorale, le **jeudi 2 septembre 2021 à 14h00**.

Les inscriptions se feront le jour même à la salle des Associations. La cotisation annuelle est de 30€.

Bienvenue aux nouveaux !

elianeverrecas@gmail.com 06 84 45 26 47.



Imag'In Duisans

La rentrée se profile à l'horizon et, après ces intermèdes de Covid-19 qui ont perturbé les activités du club, il est temps de renouer avec ce qui fait l'intérêt d'un club, les réunions, les rencontres.

Pour Imagin'Duisans, rendez-vous est donné pour réaliser le reportage du Raid Dingue des 11 et 12 septembre.

A la suite de ce reportage et si les conditions sanitaires le permettent, nous reprendrons nos réunions du vendredi soir.

A partir d'octobre, nous ouvrirons nos locaux les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 pour permettre à chacun de découvrir nos activités photographiques, avoir des conseils de réglages, apprendre à retoucher des photos, et venir éventuellement nous rejoindre comme adhérent.

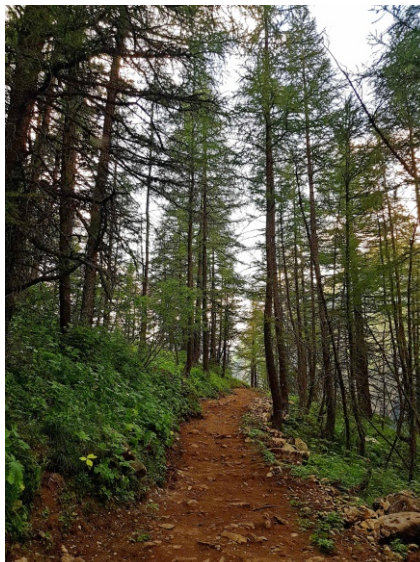
Contact : imagin.duisans@gmail.com



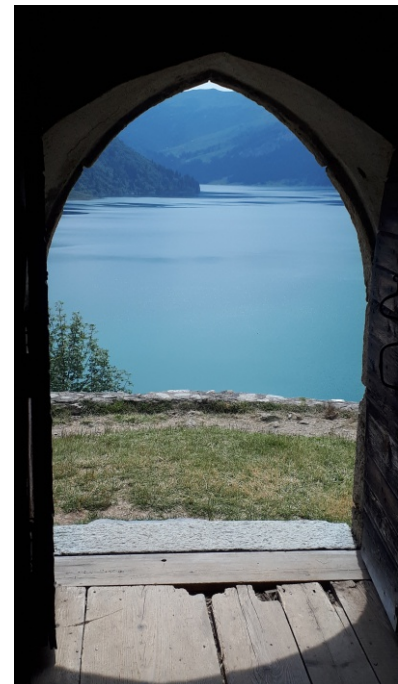
Tous ensemble



Fin de sommeil

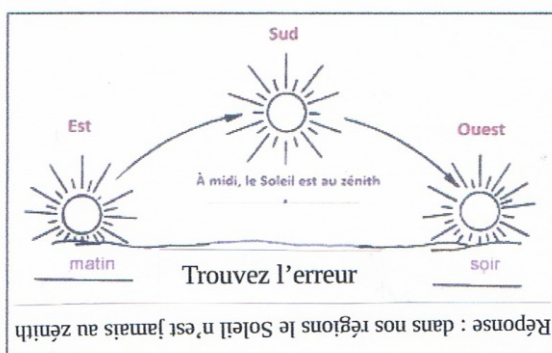


La nature nous ...



Porte ouverte

Astronomie



Le soleil est-il immobile? Cette question, qui a profondément divisé les astronomes pendant des siècles jusqu'à Copernic est de celles qui impose qu'on précise les références.

Envoyer des sondes dans le système solaire pour étudier les planètes et leurs satellites, nécessite un autre point de vue. Il faut se situer par rapport au soleil, autour duquel se meuvent ces objets pour

Voir le soleil se lever puis se coucher chaque jour conduit à l'idée de mouvement par rapport à la Terre, supposée fixe. Mais on sait que ce mouvement n'est qu'une apparence.

conduire les calculs, ce qui le rend immobile.

Des études élargies à la Galaxie montrent qu'il tourne autour du centre de celle-ci, à une distance à peu près constante. Et l'on sait aussi que notre Voie Lactée n'est pas immobile dans l'Univers, entraînant avec elle le milliard d'étoiles qui la composent.

La prochaine réunion du club d'astronomie aura lieu **mercredi 8 septembre 2021 à 15h00** à la médiathèque de Duisans.

Vie sportive

Entente Sportive Duisanaise



Chouette, c'est la reprise !

La nouvelle saison à l'ESD est lancée. Nous devons suivre les procédures mises en place par les instances sportives comme le pass sanitaire pour les adultes et

nous attendons les recommandations pour les enfants de moins de 12 ans.

Les entraînements auront lieu les mercredis de 14h00 à 17h00 en 2 groupes, puis les vendredis de 18h00 à 20h00 à partir du **1er septembre**.

Les compétitions devraient reprendre fin septembre.

Pour les inscriptions, nous vous donnons rendez-vous à la salle des sports aux heures d'entraînement. Vous pourrez essayer avant de vous engager.

Le tennis de table est pour les jeunes de 6 à 99 ans

Bonne rentrée à tous !



Ovale du Gy

C'est la reprise ...

Malgré le contexte, nous avons clôturé cette année en fanfare par la journée famille réunissant toutes les composantes du club en extérieur avec au programme pétanque, rugby touch, ventrigriss, présence d'une friterie et CONVIVIALITE.

Une belle réussite aidée par une météo qui s'est maintenue. Un peu plus de 200 personnes tous âges confondus ont profité de cette journée. Encore merci aux bénévoles qui ont contribué à cette belle réussite.



Les séniors et les bisons ont repris le chemin de l'entraînement le lundi 16 Août.

de gauche à droite : F Demailly (président),
J. Florido, R. Derache, D. Pichonnier (entraîneurs)

Notre trio d'entraîneurs en photo est déjà à pied d'œuvre.

Entraînement pour les séniors et pour les bisons qui le souhaitent, le mercredi soir de 19h30 à 21h00 et vendredi de 19h30 à 21h30.

Reprise des activités de l'école de rugby le samedi 28 août à partir de 14h00 ainsi que pour les inscriptions.

Les cours seront assurés les mercredis de 14h30 à 16h30 et samedis de 14h00 à 16h00.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne rentrée.

N'hésitez pas, pour tout renseignement, de consulter notre site ovaledugy.com qui contient toutes les infos et coordonnées nécessaires.

« Le rugby, ce n'est pas un caprice. Ça vous coule dans les veines et ça colle au terroir. On a raison de dire que c'est une manière d'être. Je n'ai aucun souvenir de victoires ou de défaites seulement celui d'avoir été heureux »

ALLEZ DUISANS !

Bloc notes

PERMANENCES DES ELUS

Si vous souhaitez rencontrer M. le Maire, merci de prendre rendez-vous au 03 21 07 55 05

Les adjoints vous reçoivent en mairie de 10h00 à 11h30

Samedi 4 : Christophe CUISINIER
Samedi 11 : Etienne DUCHÂTEAU
Samedi 18 : David FOUCART
Samedi 25 : Danielle DEVAUX

Paroisse - Messes

SEPTEMBRE

Agnez-lès-Duisans samedi 4 à 19h00
(célébration communautaire de la parole)
Maroeuil dimanche 5 à 11h00
(célébration communautaire de la parole)

Ecurie (messe) samedi 11 à 19h00
Maroeuil (messe) dimanche 12 à 11h00
Duisans (Baptêmes) dimanche 12 à 12h00

Acq (messe) samedi 18 à 19h00
Maroeuil (messe) dimanche 19 à 11h00

Duisans (messe) samedi 25 à 19h00
Maroeuil (messe) dimanche 26 à 11h00

OCTOBRE

Agnez-lès-Duisans (messe) samedi 2 à 19h00
Maroeuil (messe) dimanche 3 à 11h00

		3							
			6			5		4	
			5	8		2	9		
		9		3		6	4		
5			8		6			3	
	3	2		4		8			
	6	4		2	7				
7		5			9				
						3			



8	9	3	2	4	7	1	6	5
6	1	5	9	8	3	4	7	2
7	4	2	1	5	6	8	9	3
2	8	4	5	7	1	9	3	6
1	3	9	8	6	2	5	4	7
5	6	7	4	3	9	2	8	1
9	5	6	7	2	8	3	1	4
3	2	8	6	1	4	7	5	9
4	7	1	3	9	5	6	2	8

Solution du mois dernier

MAIRIE DE DUISANS

Tel. 03 21 07 55 05
Fax. 03 21 07 60 45
e-mail: contact@duisans.fr
site: www.duisans.fr

Accueil de la mairie
lundi au vendredi
8h30-12h00 et 13h30-17h00

MÉDIATHÈQUE DE DUISANS

03 21 15 76 11

Horaires d'ouverture

mercredi de 9h30 à 12h30
samedi de 9h30 à 12h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

1050 avenue François Mitterrand
62810 AVESNES-LE-COMTE
03 21 220 200

Accueil
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DU GY ET DE LA SCARPE

34 rue Principale
62123 MONTENESCOURT
03 21 48 61 85

Accueil
Du lundi au vendredi sauf le
mercredi après-midi

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Point d'accès au droit
Place des Ecrins
62223 ST NICOLAS-LES-ARRAS
03 21 73 85 62

N° D'URGENCE

Pompier 18
SMUR 15
S.O.S. Mains 03 20 95 75 75
GENDARMERIE BEAUMETZ 03 21 55 22 17
Centre anti-poison 0 825 812 822
Centre des brûlés 03 20 44 42 78

ÉVÉNEMENT À DUISANS
samedi 04 septembre
de 10H00 à 12H00

 **Initiation Sophrologie avec Isabelle Sheehan**

 **Séance de Réflexologie avec Marie Flamant**

 **Découverte et techniques de développement personnel avec Emilie Taffin**

 **Sensibilisation à la nutrition avec Vic et Xavier ou comment réapprendre à mieux se nourrir**

Salle des fêtes de Duisans

RAID DINGUE de l'Artois

TRAIL VTT RUN & BIKE TROTTELETTE ÉPREUVES SURPRISES COURSE D'ORIENTATION

ADULTES 49 & 64 KM
DÉCOUVERTE & CONFIRMÉ
35 € / PERS.

JUNIORS 7 & 11 KM
8-12 ANS & 13-15 ANS
10 € / ÉQUIPE

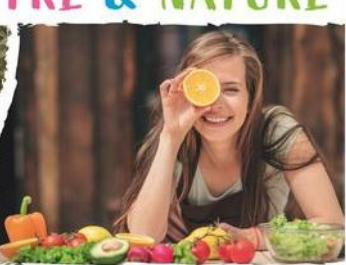
11 & 12 SEPT 2021 DUISANS

INSCRIPTIONS DÈS LE 23 JUIN 2021
03 21 220 200
RAID@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f RAID DINGUE DE L'ARTOIS



SALON BIEN-ÊTRE & NATURE

LE 2 OCT 2021 à DUISANS
Au château Clairefontaine
Communauté de communes
Les Campagnes de l'Artois

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de la Sécurité Sanitaire et
de la Santé Environnementale
Sous-Direction Santé Environnementale

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC

BILAN 2020

Unité de distribution : VALLEE DU GY BAS SERVICE

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, en application du code de la santé publique.
Lire le verso pour plus d'informations. Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie ou sur <http://www.eau.pasdecalais.santepublique.fr>

GESTIONNAIRES	MICROBIOLOGIE
Maître d'ouvrage S.I. VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE	Pourcentage de conformité des 16 valeurs mesurées : 100,0% - maxi : 0 germe/100ml Limites de qualité : 0 germe/100ml Très bonne qualité bactériologique.
Exploitant S.I. VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE	FLUOR
	3 valeurs mesurées : mini : 0,0 mg/L - maxi : 0,1 mg/L - moyenne : 0,0 mg/L Limite de qualité : mini : aucune - maxi : 1,5 mg/L Eau peu fluorée. Un apport complémentaire de fluor peut être conseillé après avis médical.
RESSOURCE EN EAU Vous êtes alimentés par 1 captage • GOUVES	DURETÉ
	6 valeurs mesurées : mini : 31,2 °f - maxi : 34,1 °f - moyenne : 32,8 °f Références de qualité : mini : aucune - maxi : aucune L'eau de votre réseau est dure.
PRODUCTION D'EAU Vous êtes alimentés par 1 station • PRODUCTION GOUVES	NITRATES
	8 valeurs mesurées : mini : 25,0 mg/L - maxi : 49,6 mg/L - moyenne : 31,6 mg/L Limite de qualité : mini : aucune - maxi : 50 mg/L Les taux de nitrates mesurés n'entraînent pas de risque sur la santé pour la consommation de l'eau.
	PESTICIDES
	3 valeurs mesurées : maxi : 0,051 µg/L Limite de qualité par pesticide : 0,1 µg/L Eau conforme. Traces de pesticide(s) inférieures à la limite de qualité.
	PERCHLORATES
	1 valeur mesurée : mini : 5,5 µg/L - maxi : 5,5 µg/L Teneur maximale recommandée pour les nourissons : 4 µg/L Cette eau est soumise à la restriction de consommation pour les personnes sensibles.

CONCLUSION

L'eau distribuée au cours de l'année 2020 présente une très bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides. Concernant la teneur en ions perchlorates, elle ne respecte pas les recommandations en vigueur : sa consommation est déconseillée pour les nourissons de moins de 6 mois, conformément à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012.

ARS Hauts-de-France - 556, avenue Willy BRANDT - 59777 EURAILLIE
www.hauts-de-france.ars.santepublique.fr

Pour tout problème de facturation, l'ARS n'est pas compétente : merci de contacter le numéro présent sur une facture.